



Double demande (CNI + passeport)

DEMANDES ET RETRAITS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS LES :

↳ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 17h30

↳ Mercredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 19h00

FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES (DOCUMENTS ORIGINAUX) :

Pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) www.ants.gouv.fr. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux. **ATTENTION** : vérifiez que vous avez bien le N° de pré-demande en votre possession.

Carte Nationale d'Identité

↳ du demandeur,

↳ des **deux parents** pour une personne mineure,

Ancien passeport pour les cas de renouvellement

Déclaration de perte ou de vol de la CNI ou du passeport (le cas échéant)

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois uniquement pour :

↳ les personnes ou mineurs effectuant une 1^{ère} demande et nées dans une commune non COMEDEC*

↳ les personnes dont la carte d'identité et le passeport sont expirés depuis plus de 2 ans et nées dans une commune non COMEDEC*

* *Communes COMEDEC : Clermont-Ferrand, Riom, Issoire, Chamalières, Ambert, Thiers et le service central d'état civil de Nantes (pour les français nés à l'étranger)*

→ **Pour savoir si votre commune de naissance est reliée à COMEDEC, consultez le lien suivant :**
<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

photo d'identité de moins de 6 mois, en couleurs aux normes passeport et **non découpée**, de face, expression neutre, bouche fermée, visage dégagé (pas de lunettes, frange et cheveux ramassés, boucles d'oreilles discrètes...)

justificatif de domicile de moins d'1 an au nom du demandeur :

↳ Avis d'imposition ou de non-imposition,

↳ Quittance de loyer **non manuscrite**,

↳ Facture d'électricité, de gaz, ou d'eau du lieu de consommation

↳ Facture de téléphone fixe ou portable

Si le demandeur est hébergé :

↳ carte d'identité de l'hébergeant,

↳ + attestation de l'hébergeant certifiant

que le demandeur réside chez lui depuis 3 mois

↳ + justificatif de domicile de l'hébergeant

Timbres fiscaux disponibles en bureau de tabac ou sur : timbres.impots.gouv.fr

CNI :

↳ 25 € en cas de perte ou de vol de la CNI

↳ **gratuit** en cas de 1^{ère} demande ou renouvellement de la CNI

Passeport :

↳ 86 € pour une personne majeure (passeport valable 10 ans)

↳ 42 € pour les mineurs à partir de 15 ans (passeport valable 5 ans)

↳ 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans (passeport valable 5 ans)

Jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et/ou du nom d'usage + justificatif de domicile des **deux** parents en cas de garde alternée.

POUR LES CAS PARTICULIERS, CONTACTER LA MAIRIE DES MARTRES-DE-VEYRE,
Place Alphonse Quinsat 63730, au 04.73.39.90.75

À RÉCEPTION DU SMS INDIQUANT L'ARRIVÉE DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ,
IL EST **IMPÉRATIF** DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES RETIRER.

PRÉSENCE **OBLIGATOIRE** DU DEMANDEUR